

Deuxième modification de programme pour le CQDM

Pour un affinage des estimations et de nouveaux projets



Les projets du Contrat de Quartier Durable Magritte (CQDM) prennent forme chaque jour, alors que germent sans cesse de nouvelles idées. Tandis que certains projets battent leur plein, comme ceux des maisons de quartier, le CQDM vient d'opérer une deuxième et dernière modification de programme.

La nouvelle antenne du CQDM, située au numéro 10 de la rue Dansette, ouvre ses portes en juin.

Un contrat de quartier ne remplirait pas tout à fait sa mission si son programme demeurait figé et imperméable aux réalités du terrain qu'il tente de valoriser par ses multiples actions. Les modifications de programme permettent de rejoindre ces réalités en y adaptant au mieux les projets du CQDM.

29 juin : Assemblée générale

Tout en préservant l'esprit des actions envisagées lors de son élaboration, le CQDM a, lors de cette deuxième modification de programme, procédé à des ajustements budgétaires qui lui permettent aujourd'hui de renforcer son volet socio-économique et matériel. Vous souhaitez en savoir plus sur ces modifications et sur les projets à venir du Contrat de Quartier Durable Magritte ? N'hésitez pas à consulter le dossier sur le site internet du CQDM ou

mieux encore à rejoindre l'équipe lors de l'Assemblée générale du 29 juin prochain, dès 18h30. Cette réunion aura lieu, pour la première fois depuis des mois, en présentiel au boulodrome de la rue Jules Lahaye.

Nombreux projets en cours

Parallèlement, le Contrat de quartier poursuit la mise en œuvre de ses projets et c'est non sans satisfaction qu'il vient de déposer le permis d'urbanisme lié à la première maison de quartier (CHA03). Vous en apprendrez plus sur ce projet dans un prochain numéro du Jette Info puisqu'il devra être soumis à enquête publique.

Entre-temps, suite à l'appel à initiatives citoyennes relatif à l'occupation temporaire pour le terrain de cette maison de quartier, l'équipe du CQDM a reçu une proposition qu'elle souhaite soumettre à l'appréciation des habitants et habitantes du quartier. Le dossier de candidature est également dispo-

nible sur le site internet du CDQM. Parlez-en autour de vous et faites part de votre avis à l'adresse mail cqd-dw@jette.irisnet.be pour le 18 juin au plus tard.

Juin sera riche en événements puisqu'un autre projet du CQDM devrait se concrétiser au cours du mois. La nouvelle antenne du contrat de quartier, située au numéro 10 de la rue Dansette, ouvrira bientôt ses portes. Le bâtiment accueillera au rez-de-chaussée le projet ROUF (boutique de seconde main et organisation d'ateliers de création basés sur le recyclage) et à l'étage des locaux destinés aux activités des projets socio-économiques du CQDM !

Alors que les circonstances sanitaires avaient freiné l'évolution de certains projets ces derniers mois, l'équipe du CQDM se réjouit de ces nouvelles qui prouvent combien l'enthousiasme et l'esprit participatif du contrat de quartier Magritte sont... durables !